



## Bilan de la négociation

### EPR2=>Lyon au périmètre Framatome

#### Les négociations ont commencé

Rappelons que la direction d'Edvance est décisionnaire de ce transfert, mais que ces négociations ont lieu entre les organisations syndicales de Framatome Courbevoie et la direction de l'établissement.

Lors de la première réunion de négociation, la CGT a listé les demandes (voir notre [déclaration](#) préalable en première réunion de négociation) construites avec les collègues avec l'aide des réponses à notre sondage (voir plus loin).



**En réponse, la direction a strictement limité la négociation aux conditions de mobilité complémentaires à l'accord mobilité et a renvoyé les autres sujets en CSE.**

**La CGT a donc reporté ses demandes en CSE ([voir ici](#))... Lors du CSE du 18 juin, la direction a renvoyé... à la négociation !**

Cela concerne les aspects hors mobilité, par exemple le retour vers Fra. Or, pour pouvoir faire un choix d'une telle dimension, il est nécessaire d'avoir des garanties et un processus clairement décrit.

**Les directions d'Edvance et de Framatome ne sont pas en phase** : rester en IdF est possible pour la direction Edvance, mais pas vraiment aidé par la direction Fra, qui ne veut pas revoir notamment les conditions de télétravail (étalement des présences sur 2 semaines pour limiter les aller-retours Paris-Lyon), ni clarifier les conditions de la phase de « transition ».

Les propositions de la direction se caractérisent donc par une amélioration des conditions issues de l'accord mobilité Framatome, mais étant donné leur périmètre limité, elles ne répondent pas réellement aux inquiétudes plus profondes des salariés. **Ceux-ci vont être confrontés à une décision engageant leur vie professionnelle et personnelle à moyen et long terme, et la direction ne leur propose que des réponses à court terme.**

La prochaine réunion de négociation se tient cet après-midi 24 Juin.

***Vous êtes invité(e) participer à la prochaine réunion Skype sur ces négociations demain Vendredi 25 Juin à 17h***

***Depuis une machine Framatome – Hors réseau Framatome***



cf. page suivante



## Le bilan du sondage

Vous avez été 120 à répondre (collègues Framatome, EDF et prestataires) et nous remercions ceux et celles d'entre vous qui ont répondu et participé à la réunion de préparation de la négociation. [Grâce à vos réponses](#), nous avons pu mieux définir les revendications que nous portons en négociations.

Il y a de fortes attentes sur les conditions de mobilité à Lyon, qu'il s'agisse du logement ou de l'avenir du conjoint. **La décision d'Edvance a surpris de nombreux collègues**, malgré le fait qu'elle soit présentée par la direction comme mûrement raisonnée. Le sondage montre nettement que, pour les salariés de Framatome, les avis sont partagés entre les **problématiques personnelles** et les questions de **devenir professionnel**, avec de fortes inquiétudes sur le **retour professionnel dans Framatome** après la Mise à Disposition auprès d'Edvance.

A notre demande, la direction a fourni en négociation des informations sur la répartition des lieux d'habitation, qui montrent que **peu de collègues sont très proches de Paris**. Ainsi, selon le lieu d'habitation en région parisienne, le différentiel de coût immobilier entre Paris et Lyon peut ne pas être favorable. Par ailleurs, rester en région parisienne avec un double logement et **faire des allers-retours Paris Lyon chaque semaine**, comme imposé par l'accord télétravail Framatome, que la direction veut appliquer *stricto sensu*, peut devenir compliqué, pour les collègues qui habitent loin de la gare.

C'est pourquoi nous demandons **un assouplissement de la règle sur l'obligation d'être sur site 2 jours par semaine en cas de télétravail en région parisienne**. La direction refuse cette possibilité pour le moment.

Côté métier, des inquiétudes s'expriment sur **les possibilités réelles d'avoir un réseau métier efficace**. D'autres inquiétudes portent sur le rattachement administratif à Lyon, alors que les équipes métier Fra sont à Paris.

## ***Campus Edvance, EPR2 à Lyon, Edvance Employeur et Hercule : l'ingénierie nucléaire, les projets et nos emplois en danger***

Le CSE du 18 juin a donné un avis négatif sur le projet Campus Edvance : voir notre [déclaration ici](#).

Nous constatons que **les projets Campus Edvance et EPR2 à Lyon s'enchevêtrent avec celui de faire d'Edvance un employeur** à part entière.

En effet, à ce jour, les métiers définis comme pouvant être embauchés par Edvance **recouvrent de nombreux profils Framatome** (et EDF !). La seule restriction à l'embauche pour ces métiers est que l'embauche ne se ferait que si la maison mère ne peut – ou ne veut – pas le faire...

Cette condition n'offre aucune garantie qu'à terme, des collègues M&D des deux maisons-mères ne se trouvent pas **mis en concurrence avec des collègues Edvance**, dont les garanties collectives seraient bien plus dégradées.

**À ces enjeux s'ajoutent ceux du projet Hercule** : celui-ci a pour objectif le découpage d'EDF, en mettant de côté un exploitant des centrales nucléaires, tandis que les activités rentables seraient livrées aux appétits privés. Comment serait alors financé le renouvellement du parc ? Quel devenir pour les salariés travaillant sur le parc en exploitation et sur les chantiers neufs ?

Ainsi, le projet initial d'une filiale encadrée par deux maisons-mères **voit sa lisibilité de plus en plus brouillée**. Le risque à terme est d'avoir d'un côté une société d'ingénierie dédiée à la conception et à la conduite des chantiers neufs export et France, et de l'autre une ingénierie de maintenance du parc en exploitation. Or, les problèmes techniques, qu'ils soient sur le parc ou les projets neufs, **ne peuvent être réglés qu'au sein d'une ingénierie métier solide**, de manière coordonnée entre ces deux activités, qui travaillent *de facto* sur les mêmes sujets.